

Conditions Générales de Vente

§ 1 Champ d'application

Les relations commerciales entre BRUEHL AGENTUR, ci-après également désigné sous le nom de PIEDRAPANEL, et le client sont régies exclusivement par les conditions générales de vente suivantes dans leur version en vigueur au moment de la commande. PIEDRAPANEL ne reconnaît pas les conditions différentes de celles du client, sauf si un accord écrit explicite a été donné. Les commandes et les achats ne sont acceptés et exécutés que sur la base des conditions suivantes. Les écarts mineurs dans les produits, comme les différences de couleur ou d'équipement, ainsi que des écarts mineurs dans les quantités d'accessoires ou de pièces de rechange doivent être acceptés par l'acheteur. Les accords accessoires verbaux ou téléphoniques n'ont aucune validité sans confirmation écrite.

Déclaration concernant les traductions linguistiques

Toutes les descriptions de produits, les déclarations telles que les conditions générales de vente, les mentions légales, les déclarations de confidentialité, les informations sur les frais d'expédition et toute autre description ou déclaration sont exclusivement valables et juridiquement contraignantes en langue allemande. Les traductions ont été effectuées avec Google Translator et ne constituent qu'un service à titre indicatif pour le client. PIEDRAPANEL décline toute responsabilité concernant les erreurs de traduction, les erreurs ou les malentendus de toute nature.

§ 2 Commande / Conclusion du contrat

Lorsque vous avez trouvé le produit souhaité, vous pouvez l'ajouter au panier sans engagement en cliquant dessus. Vous pouvez consulter à tout moment le contenu de votre panier en cliquant sur le bouton sans engagement. Les produits peuvent être retirés du panier à tout moment en cliquant sur le bouton approprié. Si vous souhaitez acheter les produits dans le panier, cliquez sur ce bouton. Vous serez alors invité à saisir vos données personnelles, à choisir le mode de paiement et à confirmer que vous avez pris connaissance des informations clients. Vous pouvez à tout moment annuler ou finaliser le processus de commande. En cliquant sur le bouton « Envoyer la commande », vous soumettez une commande ferme pour les articles présents dans votre panier. La confirmation de la réception de la commande suit immédiatement après l'envoi de la commande. Le contrat d'achat est conclu avec notre confirmation d'expédition et/ou le paiement / acompte effectué par le client et/ou la livraison des biens. Vous concluez un contrat d'achat ferme et valide avec PIEDRAPANEL. Pour plus de détails sur le vendeur, veuillez consulter la rubrique Mentions légales. PIEDRAPANEL ne prend aucune responsabilité en ce qui concerne les exigences de sécurité incendie. Les exigences en matière de sécurité incendie doivent être clarifiées à l'avance, exclusivement par le client / commanditaire, pour chaque projet de construction. Les classifications de sécurité incendie sont disponibles dans la section « Informations ». Nous recommandons de définir/clarifier les exigences en matière de sécurité incendie avec des experts. PIEDRAPANEL ne prend aucune responsabilité de quelque nature que ce soit en cas de non-respect des exigences, de non-obtention ou de non-respect des autorisations, des exigences légales ou des exigences assurantielles.

Conditions Générales de Vente

§ 3 Prix

Les prix sont des prix finaux et incluent la TVA applicable en vigueur dans le pays. Les prix sont des prix nets et peuvent être modifiés. Les prix de liste du vendeur au jour de la commande font foi. L'acheteur n'a aucun droit à une réduction rétroactive en cas de baisse de prix ultérieure. Pour plus de détails, veuillez consulter la description du produit. Sous réserve d'erreurs, de modifications de prix et d'erreurs d'impression. Modifications techniques et erreurs réservées.

§ 4 Livraison

Le délai de livraison est indicatif. Il sera respecté par le vendeur dans la mesure du possible. Un dépassement du délai de livraison, quelle qu'en soit la raison, ne donne pas le droit à l'acheteur de se rétracter du contrat ou de demander des dommages et intérêts. La livraison s'effectue généralement depuis les stocks du vendeur ou, à la demande de l'acheteur, à ses frais (port non payé) à une autre adresse, dans les deux cas aux risques et périls de l'acheteur. L'élimination professionnelle et les coûts de l'élimination de l'emballage sont généralement à la charge de l'acheteur. Si l'installation est effectuée par PIEDRAPANEL, l'acheteur s'engage à s'assurer que la livraison des marchandises est protégée contre le vol, les dommages de toute nature, la perte, etc. Les dommages, pertes ou vols après la livraison des marchandises sont entièrement à la charge de l'acheteur.

AVIS IMPORTANT avant la réception des marchandises :

Vérifiez attentivement votre livraison pour toute dommage externe et notez-le absolument sur le bon de livraison !! Les conducteurs sont tenus de vous permettre cette vérification et d'ajouter toute remarque appropriée si nécessaire. Si une expédition a été endommagée pendant le transport et que vous n'avez pas noté de dommage de transport auprès du conducteur, nous serons malheureusement contraints de refuser la réclamation !! Les réclamations de toute nature et les plaintes concernant la qualité ne seront prises en compte que si elles sont soumises par écrit immédiatement après la réception des marchandises, au plus tard dans les 5 jours. Les écarts habituellement tolérés, tels que des différences de teinte, d'équipement, etc., ainsi que de légers écarts de fabrication ne sont pas considérés comme des défauts. Si la réclamation est soumise à temps et est acceptée par le vendeur, ce dernier s'engage à accorder une réduction de prix, à reprendre les marchandises et à livrer des biens similaires sans défaut ou à réparer les biens défectueux. Toute autre réclamation de l'acheteur, de quelque nature que ce soit, est exclue. Les garanties ne s'appliquent que dans la mesure où le fabricant des produits en a convenu avec le vendeur. En ce qui concerne les panneaux en pierre reconstituée, des éclats mineurs peuvent être présents en raison de la fabrication ou de dommages de transport. Cela ne constitue pas un défaut et peut être corrigé par l'acheteur avec le kit de mastic et de peinture optionnel.

§ 5 Exigibilité et paiement, retard de paiement

Seuls les modes de paiement indiqués lors du processus de commande sont acceptés. Nos factures/commandes sont immédiatement dues à compter de la date de facturation, nettes et sans aucune réduction. Si une installation est réalisée, 50 à 70 % du montant total doivent être payés à l'avance, conformément à l'offre. Le

Conditions Générales de Vente

solde est dû 5 jours après l'installation, net sans aucune réduction. À partir de la troisième relance, Brühl Agentur GmbH (PIEDRAPANEL) facturera CHF 30 (trente CHF) pour le retard de paiement et les frais.

§ 6 Compensation, droit de rétention

Il est exclu que l'acheteur fasse une compensation ou exerce un droit de rétention, quelle qu'en soit la raison.

§ 7 Garantie des défauts et responsabilité

Les réclamations de toute nature concernant la qualité ne seront prises en compte que si elles sont soumises immédiatement après la réception des marchandises, au plus tard dans les 5 jours. Les écarts habituellement tolérés en termes de couleur, d'équipement, etc., et les légers écarts de fabrication ne sont pas considérés comme des défauts. Si la réclamation est soumise à temps et est acceptée par le vendeur, ce dernier s'engage à accorder une réduction de prix, à reprendre les marchandises et à livrer des biens similaires sans défaut ou à réparer les biens défectueux. Toute autre réclamation de l'acheteur est exclue. Les garanties ne s'appliquent que dans la mesure où le fabricant en a convenu avec le vendeur. La période de garantie et les réclamations commencent à compter de la date de facturation et sont conformes aux informations de garantie sur la facture. Si aucune information n'est donnée, la période de garantie est de 12 mois à compter de la date de facturation. La responsabilité pour les erreurs, erreurs de typographie et d'impression est exclue.

§ 7a Ajout/Complément à la garantie des défauts et responsabilité pour les panneaux en pierre reconstituée

Les panneaux en pierre reconstituée peuvent présenter des éclats, des différences de couleur, des irrégularités et des fissures dus à la fabrication ou survenir pendant ou après l'installation. En outre, des fissures peuvent apparaître à l'avenir sur ou autour des panneaux en pierre reconstituée en raison des mouvements de l'immeuble ou des fondations. Ces dommages ne constituent pas des défauts de qualité et sont généralement exclus de la garantie et de la responsabilité. L'acheteur s'engage à effectuer lui-même ces réparations à l'aide du kit de mastic et de peinture optionnel. Dans les espaces extérieurs, le client doit s'assurer qu'aucune humidité ou eau de pluie ne puisse pénétrer entre le mur et le système de panneaux. Toutes les interfaces doivent être scellées et protégées contre l'humidité par une finition appropriée. Les fissures et les éclats dans les joints ne constituent pas des défauts et ne donnent pas droit à des demandes d'indemnisation. Les ruptures de joints et/ou les fissures de joints doivent être réparées par le client si nécessaire.

§ 7b Particularités concernant le montage extérieur effectué par PIEDRAPANEL / Brühl-Agentur ou par montage effectué par le client

L'acheteur est responsable de s'assurer que des mesures appropriées sont prises afin qu'aucune eau ou humidité ne puisse pénétrer entre le système de panneaux et le mur, dans les zones extérieures. Même si le montage est effectué par PIEDRAPANEL, l'acheteur doit, si nécessaire, s'assurer de ce point après coup.

Conditions Générales de Vente

PIEDRAPANEL décline toute responsabilité concernant les matériaux et le montage si le client a défini les consignes de placement et que des problèmes surviennent par la suite. Le client définit les consignes de montage et assume donc les risques et la responsabilité. PIEDRAPANEL informe chaque client que cette problématique d'humidité doit être prise en compte.

§ 8 Protection des données

PIEDRAPANEL utilise les données des clients exclusivement pour le traitement des commandes. Toutes les données des clients sont traitées conformément aux réglementations en vigueur. Le client a le droit de demander à tout moment, gratuitement, des informations sur ses données, de les faire corriger, bloquer ou supprimer. Contact : INFO@PIEDRAPANEL ou par courrier. PIEDRAPANEL ne transmet pas les données personnelles, y compris l'adresse et l'adresse e-mail, à des tiers sans le consentement explicite et révocable du client. Sont toutefois exemptés les partenaires qui ont besoin de ces données pour le traitement de la commande (par exemple, 'afterbuy' ou la société de transport mandatée). Dans ces cas, l'étendue des données transmises est limitée au strict nécessaire.

§ 9 Divers

Nos offres sont sans engagement et ne s'appliquent que pour les livraisons et les commandes en Suisse. Les produits livrés peuvent légèrement différer des images présentes sur Internet. Le tribunal compétent est celui du siège social de l'entreprise, à condition que le client soit un commerçant ou une entité publique.

§ 10 Propriété

Les biens restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de toutes les créances, y compris les frais et intérêts relatifs à la relation commerciale.

§ 11 Clause salvatrice

Si certaines dispositions de ce contrat sont complètement ou partiellement invalides ou perdent leur validité ultérieurement, la validité des autres dispositions du contrat demeure inchangée.

§ 12 Dispositions finales, Droit applicable

Le droit suisse est applicable, à l'exclusion du droit de vente des Nations Unies.

"Les conditions générales de vente de Piedrapanel s'appliquent dans leur version allemande. Celles-ci ont été traduites du mieux possible avec Google Translate. Des erreurs de contenu ou de traduction sont réservées."

Date : 24.07.2018

<http://www.PIEDRAPANEL/>

Conditions Générales de Vente

BRUEHL AGENTUR